

LA TRAGÉDIE GRECQUE OU LES ENSEIGNEMENTS DE L'HISTOIRE POUR COMPRENDRE LA CRISE ACTUELLE

SOPHIE BOUTILLIER *
DIMITRI UZUNIDIS *

S'interrogeant sur les raisons pour lesquelles la Grèce semble dans l'incapacité de créer les institutions et les modes de régulation qui permettraient d'asseoir son économie sur des bases solides pour soutenir son développement, les auteurs pointent la dialectique des intérêts européens et grecs qui s'inscrit dans une dynamique historique remontant au XIX^e siècle et qui a abouti à l'entrée de la Grèce dans l'Union européenne. Les principaux bénéficiaires du système mis en place, au-delà des armateurs et de l'Église, sont les industries d'armement occidentales qui profitent de la permanence d'un important budget militaire.

A lors que la Grèce fait depuis 2009 l'une de la presse écrite et télévisée, pour soit dénoncer l'amateurisme de ses dirigeants, soit, la paresse de ses habitants, ou encore pour faire état de la dégradation dramatique des conditions de vie de la population, des chercheurs (Dalègre, 2013, Vergopoulos, 2012) ont une analyse beaucoup plus approfondie sur la situation actuelle de ce pays. Ils replacent en effet les événements de ces dernières années dans une dynamique historique en revenant sur les origines de ce nouvel État-nation jusqu'à aujourd'hui, afin de mettre en évidence les liens de dépendance et interdépendance qui lient la Grèce avec les économies dominantes. La dureté de la crise de 2009 a non seulement complètement désorganisé ce pays, dégradé les conditions de vie de ses habitants, mais aussi transformé de façon radicale le monde du travail et les organisations syndicales qui ne le représentent plus, au profit de la multiplication des mouvements de contestation sporadiques (Karakioulakis, 2012), mais, aussi fragilisé l'ensemble des seize pays de la zone euro,

* UNIVERSITÉ LILLE NORD DE FRANCE ; CLERSE (UMR 8019)

voire de l'ensemble de l'Union européenne (Di Salvo, 2012). La crise grecque a contribué en effet à ébranler la construction européenne, et plus précisément le projet de création d'une zone monétaire unique. Cependant, on ne peut réduire la crise grecque précisément à une crise grecque. C'est une crise systémique dans laquelle se composent et se recomposent des intérêts nationaux, mais également économiques, sociaux et politiques. Cette dialectique entre les intérêts européens et grecs s'inscrit dans une dynamique historique, dont nous chercherons à retracer les principales étapes depuis la formation de l'État-national grec dans les années 1820 (Boutillier, Tonnet, 2003).

La crise financière actuelle n'est pas la première. Déjà en 1858, le diplomate français, Edmond About écrivait : « La Grèce est le seul exemple connu d'un pays vivant en plein banqueroute depuis le jour de sa naissance. » (cité par Dalègre, 2013, p. 87) Pour des raisons que nous exposerons dans le cadre de cet article, les dirigeants français, anglais, russes et... allemands, qui contribuèrent très largement à la construction de ce nouvel État au début du XIX^e siècle, se sont entendus pour construire un État très faible, incapable de survivre seul, doté d'une économie tout aussi inefficace. Le nouvel État grec s'inscrit dans un équilibre diplomatique subtil entre les grandes puissances européennes qui se partagent alors le continent, et même le monde (Hobsbawm, 2012).

Au-delà de ce constat historique, nombre de questions se posent. Quelles sont les forces économiques et politiques en jeu aujourd'hui comme hier ? Pourquoi la Grèce est-elle dans l'incapacité de créer les institutions et les modes de régulation lui permettant d'asseoir son économie sur des bases solides pour soutenir son développement ? La Grèce est certes un petit pays en termes démographiques (11 millions d'habitants), mais la Suisse est également un... petit pays (8 millions d'habitants). La Suisse est pourtant dotée d'une économie puissante. Le capitalisme méditerranéen (Amable, 2005), qui se caractérise principalement par une pléthore de petites entreprises dans l'agriculture, l'industrie et les services, peu efficaces (surtout familiales), sans politique active de l'emploi ni politique industrielle, est très certainement la forme la plus fragile du capitalisme (Boutillier, Uzunidis, 2000).

Certes, depuis les années 1820, le territoire grec s'est étendu, mais son économie a été construite de manière qu'il soit structurellement dépendant de ses puissances tutélaires (partie I). Les événements récents (crise financière et européenne) s'inscrivent dans cette continuité qu'il convient d'analyser (partie II).

La formation d'un État-national truqué

Des débuts chaotiques : le rôle déterminant des puissances tutélaires

L'État grec est né en 1821, et depuis cette date, n'en finit pas de se construire, après quatre siècles d'occupation ottomane. Les grands empires du XIX^e siècle ont tous œuvré pour la création de ce nouvel État grec : français, britannique, austro-hongrois (puis allemand) et russe. Chacun d'entre eux avait intérêt à la création de ce nouvel État européen et chrétien qui devait être soustrait d'un autre empire, encore puissant au début du XIX^e siècle : l'Empire ottoman. Pour former ce nouvel État, ils vont s'appuyer sur une élite grecque, qui s'est enrichie soit par le commerce (en premier lieu maritime), soit en gravissant les échelons d'un système administratif et politique complexe, dont la réussite économique ou sociale alimente des ambitions politiques. Ce fut notamment le cas de Ioannis Capodistrias (1776-1831), le premier gouverneur de la Grèce, qui fit d'abord une carrière en tant que haut fonctionnaire en Russie. Mais, aussi plus d'un siècle plus tard, de Constantin Caramanlis, Premier ministre après la chute des colonels (pendant la dictature, il est en exil en France), et ami personnel de V. Giscard d'Estaing, qui usa de toute son influence en faveur de l'adhésion de la Grèce dans la Communauté économique européenne à partir de la seconde moitié des années 1970.

L'État grec des années 1830 n'est pas grec. Les Grecs ont inventé un mot pour qualifier cette période : « xénocratie ». Ils sont alors l'enjeu des « projets » des grandes puissances (Adonis, 2013, p. 113), ce que l'on a appelé en France la « question d'Orient », les rapports de forces étant complexes entre les grandes puissances européennes face à l'empire ottoman : 1) le « projet russe » de Catherine II qui cherchait à renforcer son influence sur les populations orthodoxes des Balkans et un accès libre à la Méditerranée ; 2) le « projet français » qui recherchait la création de plusieurs États chrétiens pour l'équilibre et le commerce européen ; 3) le « projet turc » selon lequel la Grèce, partie de la Roumélie, ancienne province byzantine, revenait de droit au sultan ; 4) le « drang nach osten autrichien » s'est effacé devant les ambitions germaniques. Ce projet austro-hongrois visait à atteindre le port de Thessalonique, son débouché naturel sur la Méditerranée ; enfin 5) la « vision de la Méditerranée » britannique, alors première puissance mondiale. L'ensemble de ces différentes puissances se combattant ou au contraire s'alliant

selon les circonstances pour renforcer leur emprise sur la Grèce. Par la suite, la vie politique grecque se focalisa autour de trois partis : français, anglais et russe, en fonction des liens que leurs dirigeants entretenaient avec les trois puissances tutélaires, d'où le développement de relations de clientélisme entre les représentants desdites puissances et les dirigeants d'une part, entre les dirigeants grecs et la population d'autre part. Il est ainsi évident que cette organisation « xénocratique » conduisit à la formation d'un État-nation truqué, aux portes de l'Europe.

Les tensions entre les puissances tutélaires pouvaient avoir des conséquences dramatiques. Le premier gouverneur de la Grèce, Capodistrias fut assassiné. Il était soupçonné d'agir pour le compte des Russes. Une guerre civile suivit son assassinat au bout de laquelle la Grèce revint au fils du roi Louis de Bavière, Othon. Cette décision satisfaisait les Français et les Anglais, car il fallait à tout prix éviter que la Grèce, orthodoxe, soit sous l'influence de la Russie. Le peuple grec, insatisfait de cette situation, refusa de payer l'impôt. « Pourquoi, disait-on, s'être débarrassés des Turcs, si c'est pour payer des impôts aux Bavarois ? » (Dalègre, 2013a, p. 95-95). Quoiqu'il en soit l'économie était alors insuffisamment développée et ses habitants trop démunis pour payer l'impôt sous forme numéraire situation qui conduisit Othon à instaurer un impôt en nature, la dîme (Draganova, 1992). Les puissances tutélaires furent de la Grèce un « État croupion » (Adonis, 2013, p. 120) ou un État faible, qui à cause de la domination idéologique de l'Église orthodoxe, n'a pas su s'opposer aux grands propriétaires du pays qui avaient un intérêt à cette situation (Christias, 2012, p. 73).

En état de banqueroute permanent

D'un autre côté, chaque puissance tutélaire prêtait de l'argent, indispensable en raison de la faiblesse de ses ressources économiques propres, que la Grèce devait rembourser, comme aujourd'hui. Les fonds ainsi empruntés solvabilisaient la Grèce vis-à-vis de ses créanciers, créant du même coup des débouchés, en premier lieu en matière de dépenses militaires (Dertilis, 1988). Sa structure économique reste fondamentalement féodale, dominée par de grandes propriétés agraires, la faiblesse de l'activité économique ne permit jamais au jeune État de se soustraire de l'emprise de ses créanciers. Ces derniers, conscients de la fragilité économique de la Grèce (et soucieux de l'entretenir), avaient mis en place un système de surveillance, comparable au Fonds monétaire international (FMI) actuel. Cependant, la Bourse

d'Athènes est créée relativement rapidement, compte tenu des difficultés économiques et politiques du pays, en 1876. Le pays était en proie au désordre politique et social et dans l'incapacité de subvenir à ses besoins sur le plan économique. Il avait peu à vendre, si ce n'est les fameux raisins secs (qui représentaient jusqu'en 1912 plus de la moitié des exportations en valeur) (Bara, 2013, p. 128), en grande partie destinés au marché anglais. Son économie était basée sur de petites exploitations (qui sont toujours une réalité aujourd'hui) ne produisant que des biens de subsistance, que constituent les trois plantes de la civilisation européenne (Braudel, 2008) : blé, raisin (du vin), olives (y compris de l'huile) et un peu de coton. L'économie grecque est très fragile et structurellement dépendante de l'étranger, d'où la multiplication des crises de cessation de paiement : 1827, 1848, 1893 et 1932. Les Grecs cherchent par ailleurs à attirer des capitaux étrangers pour développer l'industrie du pays, grâce à la présence de ressources en matières premières comme la bauxite pour la production de l'aluminium, avec des succès mitigés car la politique industrielle est inexistante. Elle se réduit à imposer des droits de douane élevés et à maintenir les salaires au plus bas pour limiter les coûts de production, situation qui n'a guère changé depuis G. Kafantaris, ministre de l'Économie qui déclarait en 1927 : « Je me désintéresse éperdument de l'industrie. Je considère son unique utilité en ce qu'elle permet l'application de taxes à l'importation, lesquelles constituent la moitié des recettes du budget public. » (Cité par Boutillier, Uzunidis, 2000, p. 19.)

Tout au long du ^{xx}e siècle, « l'économie grecque présente une double dépendance par rapport à l'étranger, dépendance financière pour les capitaux indispensables à son économie, et dépendance commerciale en raison des importations de produits alimentaires de premières nécessités » (Bara, 2013, p. 127). Le déficit commercial est permanent : importation de céréales, de carburant et de produits manufacturés et exportation de produits agricoles de deuxième nécessité et de quelques métaux. D'où une dégradation permanente des termes de l'échange, aggravée par un contexte belliqueux (guerres balkaniques en 1912-1913 contre l'empire ottoman).

De la tutelle américano-britannique à la tutelle de la Communauté européenne

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la Grèce change de puissance tutélaire, de l'Europe, au profit des États-Unis, alors devenue la première puissance mondiale du monde

capitaliste. En 1947, la Grèce bénéficie du plan Marshall (soit 4 milliards de dollars d'aide gratuite) pour reconstruire une économie ruinée par les guerres mondiale¹ et civile². L'objectif est aussi de faire front au communisme, Churchill et Staline s'étant entendus lors des Accords de Yalta sur leurs zones d'influence respectives en Europe. Des milliers de tonnes de bombes et de napalm sont alors envoyés sur la Grèce pendant la guerre civile pour venir à bout de l'opposition communiste (Dalègre, 2013a, p. 93). Pays stratégique en Méditerranée orientale, les États-Unis y implantent plusieurs bases militaires.

À partir des années 1950, la société grecque est en proie à de profonds changements : développement rapide de l'urbanisation, exode rural massif. Progressivement, la population active dans l'agriculture régresse au profit du secondaire et du tertiaire : en 1961, l'agriculture regroupait près de 54 % de la population active, plus de 27 % en 1981 et seulement 12 % en 2005, parallèlement la population employée dans le tertiaire passe de 22 % en 1951, à 40 % en 1981, puis plus de 65 % en 2005 (Grigorakis, 2012, p. 56). C'est aussi à partir de cette période que le gouvernement grec met l'accent sur le secteur touristique, cependant sans véritable politique (Di Salvo, 2012, p. 64). Si une évolution comparable s'est produite dans bien d'autres économies et constitue une évolution logique, selon la loi dite des trois secteurs (primaire, secondaire et tertiaire) (Dumontier, 1965), l'économie grecque des années 1950 souffre de grands handicaps : une économie dominée par des petites entreprises (généralement familiales) peu performantes, un État providence faible et un fort clientélisme (dont l'origine remonte, comme nous l'avons vu, à la construction même de l'État grec dans les années 1820). Le secteur des petites entreprises, peu compétitives, ne fait pas l'objet de l'attention des gouvernements en place qui ne cherchent pas à les moderniser, mais les laissent osciller entre économie informelle et officielle. Au début des années 1980, Andreas Papandréou, un des fondateurs du Mouvement socialiste

¹ La Grèce a perdu à la fin de la Seconde Guerre mondiale : 25 % de ses forêts, 80 % des ponts, 90 % des trains, 82 % de l'industrie, 60 % de l'élevage, 70 % de l'agriculture. Source : Dalègre, 2013, p. 101-102.

² En décembre 1944, le Front de libération national, créé par le parti communiste grec, regroupe un million de membres et contrôle les 4/5^e du pays. L'armée britannique intervient, puis les États-Unis en 1946. Staline laisse la Grèce à Churchill. La guerre civile prend fin en août 1949.

panhellénique (PASOK), fera sa campagne électorale pour défendre les « petits moyens ». D'un autre côté, le développement des industries manufacturière, chimique et métallurgique est essentiellement basé sur l'investissement étranger direct (Di Salvo, 2012, p. 66). Après la guerre civile, la Grèce est marquée par un chômage élevé qui se résorbe en partie grâce à l'émigration (117 000 départs en 1965 sur une population de 8,5 millions d'habitants). L'exemple emblématique de cette politique réside dans l'implantation du complexe industriel d'Aluminium de Grèce, société de capitaux grecs et étrangers, souscrits à titre fondateur par l'entreprise française Pêchiney-Ugine. Le projet a été lancé en 1961 et correspondait aux objectifs du plan quinquennal grec 1959-1963 pour favoriser la création d'industries susceptibles d'utiliser des matières premières nationales pour exporter des produits à plus forte valeur ajoutée. En 1966, cette unité de production employait 2 300 salariés (Chassaing, 1966).

Dans la perspective d'entrer dans la CEE, la Grèce devait se moderniser sur les plans institutionnel (ex. réforme des collectivités locales) et économique (ex. émiettement de la propriété agricole entre une pléthore de petites exploitations familiales). Mais, la mise en œuvre de ces réformes se heurte à une « dimension sociologique et économique de la territorialité » (Di Salvo, 2012, p. 85) proprement grecque. Entre 1970 et 1980, « le pays avait établi que les affaires locales ne pouvaient être générées que par un lien de proximité directe » (Di Salvo, 2012, p. 65), ce qui ne correspondait pas aux exigences européennes selon lesquelles les Grecs devaient mettre en œuvre des réformes d'un haut degré de technicité. Pour faciliter la mise en œuvre de ces réformes, la Grèce bénéficia d'une importante aide financière européenne, permettant au pouvoir en place à Athènes de « mener une politique expansionniste sur un territoire non belliqueux » (Di Salvo, 2012, p. 99). Pour résumer, pendant les années 1960-1980, la croissance de l'économie grecque fut très rapide, y compris pendant la période de la dictature des colonels (1967-1974), puis durant les années 1980 grâce aux fonds européens, le fameux « paquet Delors » qui faisait fréquemment la une des journaux. L'État national grec étant une structure truquée, l'économie du pays ne se poursuit que sous perfusion.

L'adhésion à la Communauté économique européenne en 1981 : continuité ou rupture ?

Comment expliquer qu'un État si faible sur les plans politique et économique, qu'une économie si peu performante,

intègre d'abord la Communauté européenne en 1981, puis en 2001, soit acceptée dans la zone euro (Dalègre, 2013b, p. 154-156) ? Nous formulons l'hypothèse selon laquelle l'intégration de la Grèce dans la CEE, puis dans la zone euro, à l'image des circonstances particulières (rapports de forces entre les grandes puissances du moment), s'inscrit précisément dans une continuité historique. L'injonction modernisatrice de l'Europe répondait à des intérêts européens, non grecs, pour créer un espace institutionnel homogène facilitant la circulation du capital, du travail et des marchandises. Officiellement, « l'Europe accompagnait les territoires défavorisés à rattraper leur écart de développement avec d'autres régions. Officieusement, ces fonds servaient une cause plus mercantiliste et foncièrement tournée vers la domination financière » (Di Salvo, 2012, p. 100).

Il est en effet étonnant de constater avec quelle relative facilité, comparé à la Turquie, la Grèce est entrée dans l'Union européenne. En 1959, la Grèce et la Turquie demandent à s'associer au traité de Rome (signé en 1957 par six pays fondateurs), pour se soustraire à l'emprise américaine, voire même pour être reconnues sur le plan culturel du monde occidental (Dalègre, 2013b, p. 154). En 1962, l'accord d'association est signé avec la Grèce, un an plus tard avec la Turquie. Il est prévu que la Grèce devienne membre à part entière d'ici à 22 ans au maximum. Après la dictature des colonels, période pendant laquelle le régime se trouve dans une phase d'isolement complet (Di Salvo, 2012, p. 32), Costas Caramanlis, en exil à Paris, revient en Grèce dans l'avion personnel du président V. Giscard d'Estaing, et redevient Premier ministre. Il demande l'adhésion de la Grèce à la Communauté économique européenne (CEE). Le 1^{er} janvier 1981, la Grèce devient le dixième membre de la CEE. Entre 1981 et 1999, les rapports de la Grèce et de la CEE sont difficiles. A. Papandréou, citoyen américain pendant vingt ans (où il fit une brillante carrière universitaire), gagne les élections et devient pro-européen, alors qu'il était auparavant opposé à l'entrée de la Grèce dans la CEE. Ce changement de majorité politique ne change pas les rapports entre les dirigeants grecs et les dirigeants européens. Cette nouvelle classe politique, verte (de la couleur du PASOK), suit la même ligne de conduite que la précédente. « Cette classe fut créée par la volonté politique des nouveaux vainqueurs de la lutte sociale et consolidée par l'argent des aides aux pays du sud de la CEE et les emprunts faramineux contractés pour la "modernisation" de la Grèce » (Christias, 2012, p. 76). A. Papandréou finance, grâce aux fonds européens (qui représentent entre 4 et 5 % du PIB) (Semo, 1996), une politique

keynésienne de redistribution sociale très généreuse (retraites, emplois publics, grands travaux, etc.) et cherche à promouvoir le développement d'activités industrielles dans la pharmacie et les télécommunications.

La crise de 2009, une responsabilité partagée

Début des années 2000 : de bonnes perspectives de croissance

Pendant les années 1980-1990, la Grèce est cependant fréquemment rappelée à l'ordre pour non-respect des directives européennes. L'heure alors est au recul des dépenses publiques et à la libéralisation de l'économie, l'État grec pratique une politique publique généreuse, faisant figure d'exception au sein de la CEE. Les scandales financiers se multiplient, car nombre de pratiques douteuses éclatent au grand jour (Semo, 1996). Dans ce contexte, la Grèce ne peut être acceptée dans la zone euro. En 1999, en effet, elle n'est pas admise pour faire partie de la zone euro, car elle ne satisfait pas aux critères de Maastricht, au regard notamment de son déficit public. Mais, en 2001, elle est acceptée. Le montant de son déficit public déclaré est bien inférieur au maximum fixé par l'Europe. Les politiques, comme la presse, semblent satisfaits de cette décision. Le poids économique de la Grèce est si faible... la défaillance financière de la Grèce serait sans conséquence sur la zone euro. Quoi qu'il en soit, l'adhésion à la zone euro lui offre des opportunités de financement accrues en raison de la garantie procurée par ce cadre institutionnel, et fournit du même coup un marché solvable aux grandes entreprises européennes, américaines ou autres, car à la fin des années 2000, les faiblesses structurelles de l'économie grecque, constatées au début des années 1950, demeurent. Au début des années 2000 (OCDE, 2000, 2002, 2005), les PME (soit des entreprises de moins de 100 salariés) représentaient 99 % du nombre total des entreprises grecques, dont 96 % de moins de 10 salariés, et étaient reconnues par l'OCDE comme l'épine dorsale de l'économie grecque (19 % des exportations, 12 % du PIB).

Les rapports de l'OCDE tant qu'européens soulignent les faiblesses des PME grecques sur les plans technologiques et financiers. Ainsi, plus de vingt programmes ont été lancés à la fin des années 1990 par l'Europe pour moderniser les PME grecques. Plus récemment, dans le rapport de 2005, l'OCDE souligne que l'économie grecque est trop rigide et qu'il convient

de promouvoir l'entrepreneuriat, en particulier en simplifiant la procédure de l'administration de la création d'entreprise. À l'aube de la crise de 2009, les analyses (OCDE, 2010) quant aux perspectives de croissance de l'économie grecque étaient bonnes, en particulier sur les plans scientifique et technique, le pays semblait en mesure de rattraper son retard en la matière : alors que la dépense intérieure brute de recherche-développement restait en retrait des moyennes des autres pays de l'OCDE et de l'Union européenne (0,57 %), les dépenses réelles en termes absolus ont augmenté de 82 % entre 1997 et 2006. Entre 1995 et 2005, le personnel de RD s'est accru selon un taux annuel moyen de 6,8 %, tandis que le nombre de chercheurs travaillant dans une entreprise a augmenté de plus de 10 % par an au cours de cette période. Dans le cadre du plan stratégique 2007-2013 pour le développement de la recherche, de la technologie et de l'innovation, cinq pôles régionaux d'innovation ont été créés, ainsi que de nouveaux centres de recherche publique.

Un endettement permanent

Cependant, en 2004, après de nouvelles élections, le nouveau gouvernement explique que le déficit grec est largement supérieur aux 3 % requis pour être admis dans la zone euro depuis 1997. Les statistiques grecques auraient été falsifiées par les dirigeants grecs pour entrer dans la zone euro. En dépit des faiblesses du système statistique grec (Gouzi, 2013), compte tenu du poids structurel de l'économie parallèle, mais aussi du rôle joué par les responsables politiques grecs, comment la Grèce pouvait-elle fournir des données statistiques fiables ? Par contre, cette comptabilité inefficace peut faciliter le maquillage des comptes nationaux. Outre la non-imposition de deux groupes sociaux qui bénéficient de privilèges fiscaux considérables – les armateurs et l'Église (Dalègre, 2013c) – l'évasion fiscale est estimée en 2010 à 30 milliards d'euros par an (soit 12,5 % du PIB), contre les 23,5 milliards du déficit public (Christias, 2012, p. 83). Globalement, l'économie informelle est estimée entre 20 et 30 % du PIB (Calapodis, 2013, p. 71).

Au début des années 2000, alors que l'Europe a pour ambition de créer une société européenne de la connaissance d'ici dix ans (*via* la stratégie de Lisbonne), la situation économique de la Grèce était pourtant bonne au regard de son taux de croissance économique, soit 5,9 % (contre 1,9 % pour l'UE des 27) selon Eurostat. Depuis la fin des années 1980, le gouvernement grec avait engagé un ensemble de mesures visant à moderniser

l'économie du pays de manière à assainir les finances publiques et à la rendre plus compétitive. La Grèce reste importatrice de produits à forte valeur ajoutée et au contraire exporte des produits à faible valeur ajoutée. Au début des années 1990, le secteur public, en raison de la politique sociale généreuse d'A. Papandréou, absorbe 40 % du PIB. Dès cette période, les dirigeants européens poussent la Grèce à réduire le poids du secteur public dans l'économie et plus globalement les dépenses de l'État, tout en luttant contre la fraude fiscale et l'économie informelle. Déjà, pendant les années 1980, la question des entreprises « problématiques » s'était posée, c'est-à-dire de grandes entreprises, situées dans des secteurs très capitalistiques et traditionnels (ex. ciment, textile, agro-alimentaire, chimie, etc.) en difficulté que l'État soutenait pour ne pas aggraver le chômage. C'est par conséquent dans ce contexte de libéralisation de son économie que la Grèce est admise dans la zone euro. La crise financière a accéléré ce processus. Depuis, nombre d'entreprises publiques ont été privatisées (Uzunidis, 2003).

Une responsabilité partagée

La Grèce adhère à l'euro sur la base d'un audit d'Eurostat, tout en soulignant qu'elle est l'économie la plus faible de la zone euro, compte tenu de ses problèmes structurels (finances publiques, manque de compétitivité économique. (Roche, 2011) Outre ce contexte, des circonstances particulières auraient favorisé l'admission de la Grèce. Au ^{xxi}^e siècle, comme au ^{xix}^e siècle, la diaspora aurait un rôle déterminant. Antigone Loudiadis (Roche, 2010), une banquière de Goldman Sachs International, d'origine grecque, aurait en effet aidé la Grèce à camoufler sa dette. Le montage financier dont elle a eu la responsabilité a fait gagner à Goldman Sachs, selon les estimations, entre 200 ou 300 millions de dollars en commissions. Pourtant, en 2001, Goldman Sachs ne s'intéresse pas à la Grèce. La banque n'a pas de bureau de représentation à Athènes. Mais le gouvernement grec la choisit pour l'aider à réduire le service de sa dette. A. Loudiadis met au point un mécanisme appelé *credit derivative swaps* ou « CDS souverains ». En 2005, la Banque nationale de Grèce devient son partenaire sur les marchés financiers, et Goldman Sachs, une banque de conseil auprès de cette dernière. En 2009, la Banque nationale de Grèce, avec l'aide de Goldman Sachs, crée une société basée à Londres, du nom de Titlos. La coentreprise est installée dans les bureaux de Wilmington Trust et Services, société spécialisée en finance *off-shore*, en particulier dans

l'enregistrement de sociétés dans le paradis fiscal américain du Delaware. En transformant les CDS souverains en 2001 en une obligation à vingt ans, Titlos transfère la dette grecque du bilan du pays à celui de la Banque nationale de Grèce. Fin 2009, un représentant de Goldman Sachs accompagne une délégation d'investisseurs à Athènes pour rencontrer des représentants de l'État. Est également présent un gros client de Goldman Sachs, John Paulson, le patron du fonds spéculatif du même nom.

Le représentant de Goldman Sachs propose au Premier ministre grec, G. Papandréou, de lui vendre un instrument financier permettant de débudgétiser une partie du service de la dette grecque. Par la suite, Goldman Sachs publie sur son site Internet un communiqué indiquant qu'elle a pu réduire de 2,367 milliards d'euros la dette grecque, en soulignant toutefois que cela a eu un impact minime puisque la dette grecque est passée de 105,3 à 103,7 % du PIB au cours de la période concernée. Si Goldman Sachs tend à minimiser son rôle sur la crise grecque, d'un autre côté, nombre de journalistes (Gravereau, Truman, 2011 ; Roche, 2011) présentent les banques comme des institutions qui ont su profiter de circonstances favorables, non comme les instigatrices du drame. La responsabilité totale incombe aux dirigeants grecs. Sans remettre en question le rôle joué par ces derniers, on ne peut cependant sous-estimer l'implication des banques, car celles-ci ont intérêt à créer plus de produits dérivés pour brasser une plus grande quantité d'affaires et empocher des commissions. Au regard de l'histoire grecque que nous avons retracée, les responsabilités de la crise grecque sont largement partagées entre les dirigeants grecs et européens. Loukas Papadimos, le Premier ministre qui succéda à G. Papandréou fut, de 1994 à 2002, gouverneur de la Banque de Grèce et de 2002 à 2010, vice-président de la Banque centrale européenne. Il était donc en poste lorsque Goldman Sachs manipula les comptes publics de la Grèce.

La crise grecque a été déclenchée par la crise des subprimes aux États-Unis, laquelle a provoqué une vague de panique sur les marchés financiers internationaux qui ont cherché à se débarrasser des produits les moins rentables (parmi lesquels les obligations grecques). Les taux d'intérêt ont par conséquent fortement augmenté, alourdissant du même coup le poids de la dette publique grecque. D'où le programme d'austérité imposé par la « troïka » (FMI, Banque centrale européenne et Union européenne) pour réduire les dépenses publiques (baisse des salaires des fonctionnaires, recul de l'âge légal de la retraite, réduction des embauches de fonctionnaires, etc.) et augmenter les

recettes (augmentation de la TVA, abaissement du taux de non-imposition pour les ménages, création d'un impôt sur la propriété foncière, etc.) (Poinssot, 2013). Outre l'impact immédiat sur les conditions de vie de la population, ce programme d'austérité a eu pour conséquence un ralentissement drastique de la croissance économique (-4,9 % en 2010, -7,1 % en 2011 et -6,4 % en 2012, selon Eurostat), diminuant du même coup les rentrées fiscales. Conséquence de cette situation, le contexte social est particulièrement instable. Entre 1980 et 2006, sur 72 grèves générales ont eu lieu en Europe, 33 ont été enregistrées en Grèce (Karakioulafis, 2012, p. 80). En 2011, 445 grèves et arrêts de travail dont 9 grèves générales (Karakioulafis, 2012, p. 84), sans compter les manifestations des Indignés, ont eu lieu dans le pays.

Les intouchables ou les fardeaux politico-financiers du passé

Des efforts importants sont demandés à la population grecque, pourtant deux catégories importantes de la population ne sont pas touchées : les armateurs et l'Église (Dalègre, 2013c). À ces deux catégories s'en ajoute une autre qui se conforte par une politique de dépenses incompressibles : l'armée. Les armateurs, ayant très largement contribué à la création de l'État national grec pendant la décennie 1820 par les navires et leur activité économique, ont obtenu une reconnaissance fiscale, en raison également des liens étroits qu'ils entretenaient avec le pouvoir en place. Par ailleurs, une grande partie de la flotte grecque ayant sombré pendant la Seconde Guerre mondiale, ils obtiennent un traitement de faveur dans le plan Marshall. Leur situation fiscale actuelle est inscrite dans la Constitution de 1975. Caramanlis était aussi l'ami d'un grand armateur, Vassilis Kostantakopoulos. Ils bénéficient de 58 exemptions fiscales. D'un autre côté, l'Église bénéficie d'une position exceptionnelle sur les plans fiscal et financier. Là aussi il convient de revenir aux années 1830 pour en comprendre la raison. Othon décide de couper l'Église grecque du patriarcat de Constantinople. Vingt ans plus tard, l'Église et l'État sont associés. Par ailleurs, l'orthodoxie chrétienne a été déclarée par la Constitution de 1975 « religion dominante ». L'Église est aussi une puissance financière importante et le premier propriétaire foncier du pays, perçoit le maximum des subventions agricoles européennes et participe à hauteur de 1,5 % au capital de la Banque de Grèce. Le haut clergé est salarié depuis 1833, lorsque l'Église a donné à l'État 65 % de ses terres. Les prêtres ne sont salariés que depuis 1945.

Ils sont soumis au régime fiscal des fonctionnaires. Cependant depuis 2010, l'Église paie l'impôt sur les héritages et sur les donations, une taxe sur les dons réguliers des fidèles. Mais, l'Église, comme tout propriétaire terrien, est confrontée à une baisse importante de ses revenus en raison de la dégradation de la situation économique.

Comme au moment de son indépendance au début du XIX^e siècle, le poids des dépenses militaires absorbe une grande partie des ressources du pays, bien que le pays ne soit pas officiellement en état de guerre. Ces ressources importantes absorbées par l'armée fournissent des marchés considérables aux grandes firmes mondiales de l'armement, en premier lieu allemandes, françaises et américaines. Ainsi, en dépit de la crise financière, la Grèce conserve le budget militaire le plus élevé de l'Union européenne en pourcentage de son PIB (3,1 %, contre 2,5 % pour la France ou 2,7 % pour le Royaume-Uni selon la Banque mondiale). La Grèce est également le premier importateur d'armes de l'Union européenne, au cinquième rang au niveau mondial (alors que la Turquie, contre laquelle la Grèce est censée s'armer, est au onzième rang). Elle est en la matière le premier client de l'Allemagne (qui est aussi le premier client de la Turquie). La Grèce a participé en tant que membre de l'Otan à toutes les guerres récentes : Yougoslavie, Irak, Afghanistan et Libye. Selon G. B. Dertilis (2005), entre 1820 et 2000, les dépenses militaires ont absorbé plus de 30 % des dépenses publiques, de 50 à 60 % pendant les périodes de guerre.

Conclusion

Il ne s'agit pas de revenir à une sorte de péché originel qui serait à l'origine des maux actuels de la Grèce, mais de revenir à l'existence de mécanismes d'interdépendance et de domination entre les Empires français, britannique, allemande et russe – ce que l'on appelait alors la « question d'Orient » – et les représentants d'une élite grecque en quête d'un État. Pourtant dès les années 1820, la Grèce a été construite de manière à être structurellement dépendante de ses... bienfaiteurs. Ce qui, selon nous, a été à l'origine de la création d'un État-nation politiquement, socialement et économiquement truqué. D'où la multiplication du nombre des crises financières depuis cette période. La dernière en date étant celle de 2009. Cette crise s'inscrit dans un contexte économique qui ne se réduit pas aux faiblesses structurelles de l'économie grecque, mais s'inscrit dans le contexte de la mondialisation libérale, économique et surtout

financière, qui s'est accentuée depuis les années 1990. Les interdépendances entre les économies, via les marchés, se sont renforcées, les marchés financiers contribuant au financement des économies. La crise de 2009 a poussé l'État grec à progresser en matière de libéralisation de son économie, pour réduire ses dépenses et/ou dégager de nouvelles ressources. Ces décisions semblent aller dans le bon sens au regard de l'amélioration significative de la Grèce dans le classement *Doing Business* de la Banque mondiale. En 2010, la Grèce était en effet au 100^e rang mondial pour son climat des affaires, au 89^e en 2012 et actuellement au 78^e rang. L'indicateur de *Doing Business* prend en compte un ensemble de critères pour évaluer la qualité du climat des affaires : création d'une entreprise, obtention d'un prêt, protection des investissements, raccordement à l'électricité, etc.) D'un autre côté, l'indicateur de développement humain (IDH) de la Grèce est passé de 0,868 en 2005 à 0,860 en 2010, alors qu'il augmentait régulièrement depuis 1980 (0,726) selon le PNUD. Entre 2008 et 2011, le taux de pauvreté³ en Grèce est passé de 28,1 % à 31 % selon Eurostat.

Références bibliographiques

- Amable B., 2005, *Les cinq capitalismes*, Seuil.
- Bara A., 2013, « La crise financière de la Grèce dans l'entre-deux-guerres », in Dalègre J. [Dir.], 2013, *Regards sur la « crise » grecque*, L'Harmattan, p. 127-150.
- Boutillier S., Uzunidis D., 2000, *La Grèce face à l'Europe*, L'Harmattan, première édition 1991.
- Boutillier S., Tonnet H., 2003 [dir.], *La Grèce dans tous ses états*, L'Harmattan.
- Braudel F., 2008, *La grammaire des civilisations*, Champs-Flammarion, première édition 1963.
- Calapodis M., 2013, « La nation grecque dans tous ses é(É)tats : discours sur la crise et représentations identitaires dépréciatives », in Dalègre J. [Dir.], 2013 *Regards sur la « crise » grecque*, L'Harmattan, p.67-83.
- Chassaing M., 1966, « Le complexe industriel d'aluminium de Grèce », *Méditerranée*, n° 4, p. 295-311.

³ Le taux de pauvreté est ici défini comme le nombre de personnes relevant d'au moins un des trois critères : risque de pauvreté, en situation de privation matérielle sévère ou vivant dans un ménage à très faible intensité de travail en pourcentage de la population totale.

- Christias P., 2012, « État et violence », in Vergopoulos K. [Dir.] ; 2013, « Crise grecque : une crise européenne. Le conte grec », *Intempestives*, n° 4, p. 67-87.
- Dalègre J., 2013a, « Regards d'historien : indépendance, dépendances, résistances, la Grèce depuis 1830 », in Dalègre J. [Dir.], 2013, *Regards sur la « crise » grecque*, L'Harmattan, p. 87-107.
- Dalègre J., 2013b, « Bref rappel : la Grèce et l'Europe, 1957-2012 », in Dalègre J. [Dir.], 2013, *Regards sur la « crise » grecque*, L'Harmattan, p. 154-159.
- Dalègre J., 2013c, « Ceux que l'austérité ne touche guère : les armateurs et l'Église », in Dalègre J. [Dir.], 2013, *Regards sur la « crise » grecque*, L'Harmattan, p.
- Dalègre J., [Dir.], 2013, *Regards sur la « crise » grecque*, L'Harmattan.
- Dertilis G. B. [Dir.], 1988, *Banquiers, usuriers et paysans. Réseau de crédit et stratégie du capital en Grèce (1780-1930)*, La Découverte.
- Dertilis G. B., 2005, *Histoire de l'État grec 1830-1920*, Banque nationale de Grèce, en grec.
- Di Salvo F., 2012, *La Grèce à l'heure du décrochage européen*, coll. « Questions contemporaines », L'Harmattan.
- Draganova S., 1995, « Changements dans les rapports agraires des peuples balkaniques depuis la fin du 19^e siècle jusque 1878 », in Panzac D. [Dir.], *Histoire économique et sociale de l'Empire ottoman et de la Turquie (1326-1960)*, Actes du 6^e congrès international, Aix en Provence, 1^{er}-4 juillet 1992, Éditions Peeters, p. 145-162.
- Dumontier J., 1965, « Généralisation de la loi des trois secteurs », *Revue économique*, vol. 1965, n° 6, p. 974-978.
- Gouzi V., 2013, « La Grèce des réformes », in Dalègre J. [Dir.], 2013, *Regards sur la « crise » grecque*, L'Harmattan, p. 189-240.
- Gravereau J., Trauman J., 2011, *L'incroyable histoire de Wall Street*, Albin Michel.
- Grigorakis A., 2013, « Crise économique et crise des modes de reproduction », in Vergopoulos K. [Dir.] ; 2013, « Crise grecque : une crise européenne. Le conte grec », *Intempestives*, n° 4, p. 55-65.
- Hobsbawm E. J., 2012, *L'ère des empires 1875-1914*, Pluriel/Fayard, édition originale 1987.
- Karakioulakis C., 2012, « Les syndicats grecs dans le contexte de crise économique », *Les Mondes du travail*, n° 12, nouvelle série, novembre, p. 77-88.
- OCDE, 2000, 2002, 2005, *Perspectives de l'OCDE sur les PME*.
- OCDE, 2010, *Science, technologie et industrie. Perspectives de l'OCDE*.
- Poinssot A., 2013, « Les différentes mesures prises depuis fin 2009 », in Dalègre J. [Dir.], 2013, *Regards sur la « crise » grecque*, L'Harmattan, p. 160-170.
- Roche M., 2010, « Antigone Loudiadis, banquière chez Goldman Sachs et "habilleuse" de dette », *Le Monde*, 24 février.
- Roche M., 2011, *Le capitalisme hors-la-loi*, Albin Michel.
- Semo M., 1996, « Andréas Papandréou, le tribun populiste qui fit rêver la Grèce. Le leader du PASOK a succombé à une crise cardiaque », *Libération*, 24 juin.

- Uzunidis D., 2003, « L'euro libéralisme à la grecque », in Boutillier S., Tonnet H. [Dir.] ; 2003, *La Grèce dans tous ses états*, L'Harmattan, p. 79-96.
- Vergopoulos K. [Dir.], 2013, « Crise grecque : une crise européenne. Le conte grec », *Intempestives*, n° 4.

